

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Locales](#) > [Lille](#) > [Environs de Lille](#)

LA MADELEINE

Pont Sainte-Hélène : plus de sécurité à vélo

Publié le jeudi 07 mai 2009 à 06h00



Claude Jégou: «Les vélos devront toujours contourner le pont, mais en sécurité cette fois.»



- [Facebook](#)
- [Digg](#)
- [Del.icio.us](#)

- [Magnolia](#)
- [Google](#)
- [Live](#)

Les manifestations sur le pont Sainte-Hélène organisées par les cyclistes et les Verts ont fait bouger les choses. À la demande de la mairie, en concertation avec l'ADAV, la communauté urbaine va créer un cheminement depuis le quai du halage.

Impossible, pour les vélos, de longer la Deûle en passant sous le pont Sainte-Hélène. Le chemin de halage partant du Vieux Lille est interrompu juste avant Le Comptoirs des matériaux. Le quai de déchargement de cette entreprise de négoce se prolonge en effet jusqu'au bord de l'eau. Ce quai coupe le chemin, qui deux cents mètres plus loin se prolonge sous le pont proprement dit. Pourquoi cette interruption étonnante ? « Une particularité locale que les Voies navigables ont beaucoup de mal à expliquer », constate Claude Jégou, premier adjoint au maire, chargé de l'urbanisme. Selon lui, traiter cette question prendra forcément du temps.

Avant l'été, sur 300 mètres

Trop de temps pour répondre, dans des délais raisonnables, aux attentes des Verts et des cyclistes qui, depuis maintenant plus d'un an, se sont mobilisés pour dénoncer la dangerosité du site : pour poursuivre leur trajet, les deux-roues doivent en effet monter la pente raide de la rue de La Madeleine, puis traverser la rue Roger-Salengro face à l'ex-restaurant des Caraïbes, un secteur où les voitures et camions ont peu de visibilité tout en roulant vite. La mairie et la communauté urbaine ont été sensibles à ces arguments puisqu'un premier aménagement devrait être réalisé avant l'été. Sur environ trois cents mètres, un cheminement sécurisé et séparé de la circulation automobile sera réalisé, détaille l'élu.

Une réflexion à plus long terme

Pour cela, le terre-plein fleuri qui marque le carrefour avec le quai du Halage devra être supprimé. Et un feu clignotant, avec réduction de la largeur de circulation pour les automobiles, sera installé rue Salengro afin que la traversée puisse se faire en toute sécurité. « Une réflexion sera également menée pour permettre la circulation à double sens quai du Halage et rue Delesalle, vers le parc d'activité et surtout l'entrée du Vieux-Lille », reprend Claude Jégou. Cela éviterait aux voitures et camion d'emprunter la rue Salengro. Enfin, restera la question du franchissement du pont par les cyclistes qui désirent se rendre à Saint-André : « Mon rêve serait de créer de chaque côté un élargissement, en bois par exemple, permettant d'aménager, là aussi, des couloirs séparés de la circulation automobile. » Mais cela ne se fera pas avant, au minimum, quelques années.